

UN PROFESSEUR LYNCHÉ

par ses élèves en ple in cours!

► Un élève de 15 ans a jeté de toutes ses forces une pièce mécanique d'un demi-kilo sur la tête de son professeur de 58 ans...

► C'est un incident d'une rare violence qui a secoué ce mardi l'Institut Saint-Joseph, situé rue Félix Hap, à Etterbeek. À tel point que la police est descendue sur place et a dû interpellé toute une classe pour parvenir à identifier le(s) coupable(s) qui avai(en)t agressé en plein cours de *mécanique théorique* leur professeur de 58 ans, Monsieur Alexis.

Les faits se sont déroulés en début d'après-midi. La victime venait de se baisser pour ramasser un objet métallique - apparemment une pièce mécanique - que l'un des élèves avait volontairement jeté à terre pour perturber son cours. Lorsqu'un autre de ses élèves lui a lancé de toutes ses forces un cylindre métallique (plein) d'un poids d'un demi-kilo assimilable à une barre à mine sur la tête. Et, cela, alors qu'il avait donc le dos tourné.

MONSIEUR ALEXIS est - littéralement - tombé KO suite à ce qui s'apparente à un véritable *lynchage* et il n'a repris connaissance que quelques minutes plus tard ! Le professeur présentait une solide plaie (ouverte) au niveau du crâne juste au-dessus de la nuque et a été emmené à l'hôpital pour se faire recoudre.

Pendant ce temps-là, il a fallu déployer et employer les grands moyens pour briser la loi du silence qui prévalait parmi les élèves. Après avoir

privé de liberté et interrogé l'ensemble des 22 élèves de la classe - âgés de 15 à 16 ans - séparément dans l'enceinte de l'établissement, les enquêteurs ont finalement décidé d'en ramener 5 jusqu'au commissariat.

Ce groupe de jeunes suspects leur avait au préalable été désigné par de multiples autres camarades comme étant responsable de graves perturbations dans la classe. Tous ont fait l'objet d'une audition approfondie et cela a permis de déterminer lequel d'entre eux avait manqué de tuer son professeur.

Inconnu jusqu'ici de la justice, le petit Tenodois de 15 ans dont il est question a été mis à disposition de la section jeunesse du parquet de Bruxelles, qui a demandé au juge de pro-

céder à son placement en centre fermé pour jeunes. L'affaire a été qualifiée sur le plan pénal de "*coups et blessures volontaires prémédités*".

La préméditation a été retenue comme circonstance aggravante dans cette affaire parce que, si il n'avait pas l'intention de tuer, l'élève avait bien l'intention de blesser son professeur.

Le directeur de l'Institut

Saint-Joseph, Etienne Delaissé, précise

pour sa part les cir-

constances de

l'agression

comme suit :

"Un objet mé-

tallique a

d'abord été jeté

sur le tableau. Le

professeur s'est baissé

pour le ramasser et un se-

cond objet métallique a été

envoyé avec force contre le

mur et l'a touché après

avoir ricoché sur le mur à l'a-

rière de la tête [...] Ce sont des

pièces mécaniques, des chutes de

cylindre métallique qui provien-

ent en fait de l'atelier mécanique

et ne devaient pas se trouver là.

Des élèves les ont manifestement

prises pour les ramener en classe

[...] J'ai vu les élèves à la première

heure pour leur faire prendre

conscience de la gravité des faits."

QUANT À SAVOIR le(s) motif(s) avancé(s) par les protagonistes

de l'affaire pour justifier une

telle sauvagerie ? "Je ne

sais pas vous répon-

dre. Les élèves ne

nous l'ont pas dit

[...] Je dirais que les

relations avec la

classe sont parfois

difficiles mais, bon,

ce ne sont pas des élè-

ves très faciles non

plus", répond Etienne De-

l'aissé.

Une autre source proche de

l'enquête ajoute à cet égard :

"Le professeur est à leurs yeux

trop sévère. Je pense qu'ils ont voulu braver son autorité en lui donnant à leur manière entre guillemets une bonne leçon.

Selon nos infos, le petit Tenoodois de 15 ans a eu la chance d'être libéré sous conditions à l'issue de son audition chez le juge. Son école annonce néanmoins avoir l'intention de procéder à son exclusion. Sa vic-

time est quant à elle fortement choquée, traumatisée, comme d'autres élèves et professeurs. Elle est actuellement en incapacité de travail, probablement pour un bout de temps.

"Certains élèves et collègues du professeur agressé ont aussi été traumatisés. On leur a proposé à tous de recourir au PMS pour qu'ils puissent bénéficier

d'une assistance psychologique. Le bourgmestre d'Etterbeek, Vincent De Wolf, est également passé à l'école et nous a proposé l'aide du service d'assistance aux victimes, j'en ai pris bonne note et je l'en remercie, je trouve cela assez sympathique de sa part d'avoir eu cette démarche", conclut le directeur de l'Institut Saint-Joseph.

D. Ha.

"Un objet métallique a d'abord été jeté sur le tableau. Le professeur s'est baissé pour le ramasser et un second objet métallique a été envoyé avec force contre le mur et l'a touché après avoir ricoché sur le mur à l'arrière de la tête."

Etienne Delaissé, directeur de l'Institut Saint-Joseph

"La violence est malheureusement une réalité"

▣ Les enseignants sont peu confrontés à des agressions physiques. Les violences verbales, elles, sont plus nombreuses

► Menaces, insultes, coups, mauvaises blagues, moqueries... Il arrive que des enseignants, éducateurs et directeurs soient malmenés par les jeunes de leur classe, voire des adolescents qui fréquentent leur établissement scolaire et qui ne les connaissent que de réputation.

Du côté des syndicats, on constate une certaine agressivité des élèves (et des parents) à l'encontre des enseignants. "La violence physique existe,

mais elle est, heureusement, une réalité plus rare", déplore Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-Enseignement. "La violence verbale, elle, est malheureusement une réalité quotidienne. C'est généralisé."

CETTE VIOLENCE psychologique a un impact sur les enseignants : déprime, burn out, angoisses... "Il se peut qu'ils aient une appréhension. Ils craignent que le phénomène se produise et qu'ils soient violentés physique-

ment", ajoute le responsable syndical. "Certains sont assez inquiets."

Que faire en cas d'agression physique ? Eugène Ernst conseille "de porter plainte systématiquement." Il faut également que l'enseignant fasse valoir ses droits en déclarant l'accident de travail. Il pourra, de la sorte, bénéficier d'aides ou de facilités. "Il pourra bénéficier d'une aide psychologique, entre autres", détaille le responsable syndical. "Et, s'il a trop peur de retourner sur son lieu de travail, il peut bénéficier d'une priorité statutaire et donc, demander à changer prioritairement d'école."

L.C.C.

Agressions physiques PEU QUANTIFIABLES

► Plus de 2.000 infractions contre l'intégrité physique dénoncées à la police chaque année

► Les agressions, en milieu scolaire, sont de plus en plus rapportées. Les "violences contre l'intégrité physique", comme les caractérise la police fédérale, sont nombreuses. En moyenne, 2.000 procès-verbaux sont dressés chaque année par les autorités. Il s'agit d'agressions dénoncées, quelles qu'elles soient (enseignant vers élèves, élèves contre élèves, enseignants entre eux, parents...).

En 2015, 2.202 "infractions contre l'intégrité physique" dans les institutions d'enseignement ont été comptabilisées par la police. 711 cas ont été recensés pour le premier trimestre de 2016, la police fédérale ne communiquant pas encore "les chiffres du premier semestre de 2016". En 2009, le nombre était le plus élevé des dix dernières années avec 2.808 cas rapportés à la police.

L'Administration générale de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne possède aucune statistique à ce sujet. "Il n'existe pas de statistiques concernant le nombre d'agressions à l'encontre d'enseignants car celles-ci sont gérées par les établissements eux-mêmes", nous dit-on.

L'ADMINISTRATION générale de l'enseignement poursuit en précisant que "toutes les informations à ce sujet se traitent donc à

petite échelle, ou éventuellement auprès de l'autorité judiciaire si l'enseignant ou l'établissement décide de faire appel à celle-ci dans ce cadre.

Si des informations à ce sujet devaient parvenir à l'Administration, cela pourrait être par le biais de service d'aide aux écoles et membres du personnel tel que le numéro vert Assistance École. Cette ligne assiste des cas individuels mais cela ne per-

met en aucun cas d'établir des statistiques globales."

Les accidents de travail "avec tiers responsable" sont "à la fois des actes de violence comme des accidents de la route. Les contextes des événements liés à ces accidents du travail sont répertoriés dans les dossiers mais ne sont pas consignés dans une base de données permettant de constituer des statistiques précises."

Nous rapportons en avril dernier qu'en 2014-2015, un peu plus d'un million de jours d'absence parmi les 100.000 enseignants de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été comptabilisés.

L.C.C.

Pas de statistiques à ce sujet au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles